

ORDRE NATIONAL DES MEDECINS

Conseil Départemental de la Manche

Chères consœurs, chers confrères.

L'année 2023 a été marquée par l'expression de la souffrance de notre profession et par sa détermination à exercer la médecine dans l'intérêt des patients et dans la dignité du médecin.

L'Ordre n'est pas un syndicat, encore moins un syndicat catégoriel. Il régit l'exercice médical et appartient à tous les médecins, qu'il traite avec égalité, qu'ils soient spécialistes, généralistes, libéraux, fonctionnaires ou salariés du secteur privé.

Il est la caution morale et scientifique de la profession.

Si l'ordre ne s'engage pas dans les combats syndicaux (la difficile négociation conventionnelle en particulier) il n'est pas sourd ni aveugle. Les difficultés de l'exercice, quel qu'en soit le statut, ne peuvent être déconnectées des réalités sociales, matérielles et financières.

Garant de l'indépendance professionnelle des médecins et donc de la liberté de leur exercice, de leurs prescriptions et de l'accès aux soins, l'institution ne peut que s'émouvoir de la financiarisation de la médecine et d'une forme d'ubérisation qui ne manquera pas d'en découler.

L'exercice médical doit se faire dans l'honnêteté, l'éthique, la sérénité et la confiance dans l'avenir, de la profession et du praticien lui-même.

Le métier de médecin n'est pas un métier tout à fait comme les autres et nos confrères souhaitent que la société le reconnaisse et le respecte. C'est de l'essence même de l'Ordre de défendre ainsi notre profession.

C'est ce que je vous souhaite à tous, au nom du conseil départemental pour la nouvelle année.

Docteur Jean SCIRÉ,
Président du CDOM 50.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Scire', is written over a faint circular official stamp of the Ordre National des Médecins.

Les données personnelles nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Ordre des médecins sont traitées dans des fichiers destinés à son usage exclusif. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement des données les concernant, qu'elles peuvent exercer par courrier postal ou par courrier électronique.

197, rue Alexis de Tocqueville – BP. 381 – 50001 SAINT LO CEDEX –
Tél 02-33-57-04-77 – Télécopie 02-33-57-43-02 – e-mail : cd.50@ordre.medecin.fr
Réception uniquement sur rendez vous